

**Commission des sites et monuments nationaux (« COSIMO »)**

\*\*\*

**Vu la loi modifiée du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;**  
**Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des sites et monuments nationaux ;**

Attendu que la chapelle se caractérise comme suit :

## **1. INTRODUCTION**

### **Localisation**

Le village de Folkendange fait partie de la commune de la Vallée de l'Ernz située dans le canton de Diekirch.

### **Topographie - situation dans le paysage**

La chapelle se situe dans un tout petit village de 4-5 maisons du côté des prés verdoyants. En face, se dresse une ancienne ferme en forme de U. Le petit village, qui a compté jusqu'à 37 personnes vers 1848, avait aussi une école (dont un nouveau bâtiment construit en 1904<sup>1</sup>) qui n'existe plus aujourd'hui. Depuis 2008, un parc solaire, le « SolarWood Folkendange » a été installé (visible sur la photo présentation PP). Il s'agit du plus grand parc du pays.

## **2. L'HISTOIRE**

"Folcoldingen" fut déjà mentionnée à l'origine en 775 et la paroisse d'Eppeldorf en 895. Jean-Paul Biren<sup>2 3</sup> rapporta que des restes de l'époque romaine, des haches en pierre, des éclats de vases, des ciseaux avec motifs gravés furent retrouvés dans la région. Il y avait une petite Seigneurie autonome non loin de la Mëllerdall. D'après Tessy Glodt<sup>4</sup>, un rapport de visite de 1738 évoque une ancienne chapelle filiale de l'église d'Eppelduerf et dédiée à Sainte Aldegonde<sup>5</sup>. Sa fabrique d'église y fit un don de pierres en 1808. En 1794, la marche des troupes révolutionnaires françaises dans le Duché provoqua de profonds bouleversements pour l'église d'Eppelduerf qui perdit ses liens avec l'abbaye bénédictine d'Echternach. Au début du 19<sup>ème</sup> siècle, la chapelle devint dépendante de la fabrique d'église de

---

<sup>1</sup> "in *Relevé des subsides en faveur de constructions communales* in Luxemburger Wort, 01.09.1904.

<sup>2</sup> ZENNER, Roby, *Die Kapelle von Folkendingen*, in Letzeburger Sonndesblad, 22.09.1985.

<sup>3</sup> **Jean-Paul Biren** était l'ancien propriétaire décédé de la ferme en face ; il s'occupait aussi de la chapelle. Son fils Paul disposerait encore de documents concernant la chapelle, mais le temps imparti ne nous a pas permis de prendre contact (tél. 88 90 15).

<sup>4</sup> www.tessyglodt.lu. Tessy Glodt (1941-) travailla de 1960 à 1975 à la villa Louvigny aux archives de RTL Radio. Elle a été collaboratrice des radios RTL et DNR. Entre 1995 et 2013, elle fit des contributions historiques et culturelles aux églises d'où furent retransmises les messes dominicales.

<sup>5</sup> **Sainte Aldegonde** est décédée en 695/700 en tant que première abbesse dans le cloître de Maubeuge qu'elle fonda au bord de la Sambre.

Stegen. En 1817, cette dernière se plaignit de l'état de la chapelle.

La chapelle actuelle dédiée à Saint Mathias fut construite en 1865, mais sa cloche datait déjà de 1821. Depuis, Chaque année, eut lieu un pèlerinage en l'honneur du Saint Patron depuis Stegen jusque Folkendange. Un article de René Maupert datant de 1938 fit état « d'un petit joyau qu'on ne trouve que par hasard » tant « elle vaut la peine »<sup>6</sup>. L'auteur a également vu dans la chapelle un grand tableau d'un Christ en croix, « Marie-Madeleine à ses pieds », disait-il. Sur le fond de la toile, a été représenté un château avec un beffroi et des tourelles. Ce tableau fut restauré, nous l'avons retrouvé au mur, mais désencadré dans l'église de Stegen (voir photos présentation PP), mais il s'agit en réalité non d'une représentation de Marie-Madeleine, mais bien de Sainte Aldegonde, la première patronne de la chapelle de Folkendange, son missel ouvert et son bâton cantoral à ses pieds et accompagnée d'une colombe qui soutient son voile. Sa tumeur cancéreuse qui l'avait emportée est représentée par l'écrevisse sur sa poitrine.

A propos de l'existence d'un château à Folkendange, nous avons découvert que Jean de Loen<sup>7</sup> père de La Noble Dame Marie Gisberte de Loen<sup>8</sup> (après 1646-1741) dont la pierre tombale se trouve dans la chapelle, a déclaré, dans une charte conservée aux Archives Nationales<sup>9</sup> et datée du 7 janvier 1672, posséder en fief la seigneurie de Folkendange. Ce qui corrobore l'existence effective d'une noble demeure dans le village. Un acte daté du 23 mars 1759 de la part de Jean-Baptiste de Saint-Baussant<sup>10</sup> qui déclara posséder en fief la seigneurie de Folkendange est également conservé aux archives Nationales<sup>11</sup>. Le registre de Marie Thérèse (1752-1772) répertorie également pour le quartier de Diekirch une seigneurie à Folkendange avec le village de Bivels<sup>12</sup>. L'autre pierre tombale de la chapelle fait également référence au passé seigneurial de Folkendange puisqu'il s'agit de celle de Théodore de Loen.

Vis à vis de l'église, l'on pouvait encore trouver au début du 20ème siècle dans la cour spacieuse de la grande ferme maint objet provenant de la seigneurie de Folkendange : un bon nombre de taques, « d'une richesse de décoration assez rare » déclara Maupert dans son article, des crémaillères et des pierres sculptées. Ce fait n'a pu être vérifié. On relève encore des réparations à la chapelle dans le Mémorial de 1929<sup>13</sup>. Depuis 30 ans, la chapelle est cependant largement abandonnée et dans un état de conservation dramatique où les moisissures pullulent. La dernière messe eut lieu au début des années 80 et le fermier qui prenait soin de la chapelle décéda voici 15 ans.

---

<sup>6</sup> MAUPERT, René, *Le Luxembourg inconnu. Folkendange*, in Luxembourg Quotidien du matin, 16-17 juillet 1938, p.5.

<sup>7</sup> **Jean de Loen** de Roosbeke, écuyer, seigneur de Volkendange, Luxembourg, de Roosbeek et capitaine au régime du colonel Rykelings au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique.

<sup>8</sup> **La Noble Dame Marie Gisberte de Loen** (après 1646-1741) est la fille de Jean de Loen. Elle épousa en 1681 Bernard Albert de Heisgen (1660-1696), écuyer, noble seigneur de Berg, en partie, de Bettendorff et de La Rochette, membre de l'Etat noble de Luxembourg et comté de Chiny.

<sup>9</sup> Parchemin conservé aux ANLUX ,cote A-X-35-388.

<sup>10</sup> **Jean-Georges de Heisgen** (1685-1745) est le fils de Marie Gisberte de Loen (dont pierre tombale dans la chapelle) et de Bernard-Albert de Heisgen (1660-1696 tombe dans l'église de Berg). Les Heisgen sont une famille qui possède au 17ème et 18ème siècle la seigneurie de Berg (Colmar), anoblité et d'origine hollandaise. Il est donc seigneur de Berg et Colmar du chef de son père et de la terre de Folkendange qu'il tenait de sa mère. Il épousa Marie-Anne baronne de Morreau ; ils eurent deux filles dont Marie-Gisberte-Jeanne (1722-?) qui épousa en 1751 le capitaine français, le baron **Jean-Baptiste II Thiery de Saint Baussant** qui hérita de la seigneurie de Folkendange. Après la mort de son épouse, le baron de Saint Baussant vendit le 12 décembre 1777 la seigneurie aux frères Louis-Albert et Charles Emmanuel de Monflin, seigneurs de Hondelingen. In *Le Chevalier l'Evêque de la Basse Moûturie, Itinéraire du Luxembourg germanique ou voyage historique et pittoresque*, Librairie de V. Hoffman, Luxembourg, 1844, p.380.

<sup>11</sup> Document papier conservé aux ANLUX ,cote A-X-38-516.

<sup>12</sup> ANLUX A-XIV-191.

<sup>13</sup> Mémorial du 09.02.1929 concernant la répartition des subsides en faveur de constructions et réparations d'églises.

### 3. DESCRIPTION EXTERIEURE DU BIEN

Dans ses proportions extérieures, la chapelle de style roman du 19<sup>ème</sup> siècle avec arcs-boutants donne l'aspect d'une grande église en miniature. On pénètre dans un court porche par un portail surplombé d'un tympan en verre simple en arc en plein cintre. Au-dessus, un vitrail quadrilobé et des baies géminées en plein cintre. La tour du clocher en pointe est assez élevée par rapport à la superficie de la chapelle et dispose de 4 abat-voix. Quatre candélabres se trouvaient aux quatre coins de la toiture ainsi que deux autres au sommet de la façade principale ; ceux-ci ont disparu après 1938<sup>14</sup>.

### 4. DESCRIPTION INTERIEURE DU BIEN<sup>15</sup>

Une courte nef, éclairée par 4 vitraux, se prolonge directement par un petit Chœur à 3 pans éclairé par 2 vitraux. Les 6 vitraux en damiers colorés ont été restaurés en 2010 par Binsfeld de Trêves. La voûte de l'ensemble est sûr croisée d'ogives. Les retombées de la voûte sont reçues sur des culots.

Il reste peu de mobilier. Le Maître-Autel est de style baroque en bois brut avec dorure, couronné d'un fronton brisé dont les corniches latérales courbées dégagent un espace vide où s'élève un piédestal, le tout supporté par deux paires de colonnes aux chapiteaux composites. Au centre, deux statues de Sainte Barbe avec sa tour et Saint Mathias portant une hache ont été posées en lieu et place du fameux tableau évoqué exposé à Stegen pour des raisons évidentes de sécurité et de conservation (humidité). Les deux consoles dédiées aux deux saints et qui devaient probablement les supporter auparavant sur les côtés de la Nef, ont été déposées sur l'Autel. Le soubassement ne possède aucune décoration, pas d'antependium travaillé, simplement un liseret doré. Seule une pierre rectangulaire servant à fermer un sépulcre est encastrée à plat sur le dessus du soubassement. La chapelle comporte encore ses bancs anciens en bois brut dont certains montants sont travaillés.

La cloche de la chapelle dédiée à Saint Mathias fut fondue en 1821. Elle fait 32cm de diamètre pour 22 kg.

### 5. ELEMENTS CONNEXES

Vis à vis de l'église, une grande ferme à la cour spacieuse, déjà visible sur la carte de Ferraris, qui aurait contenu des décorations provenant de la seigneurie de Folkendange.

### 6. SYNTHÈSE

Le bâtiment, par son architecture homogène et les deux pierres tombales du 18<sup>ème</sup> siècle (RAR / MEM) ainsi que le tableau du retable conservé à Stegen (LOC), constitue un ouvrage d'art digne de protection. L'implantation dans ce village déserté et le fait qu'il pourrait y avoir un lien avec l'ancienne seigneurie disparue en fait un élément relevant en terme d'histoire locale et de typicité du paysage (TLP / LOC). L'ensemble, qui remplit plusieurs critères, présente du point de vue historique et architectural (AUT) un intérêt public à être protégé.

---

<sup>14</sup> Date de la photo sur laquelle ils sont encore visibles (voir présentation PP).

<sup>15</sup> STAUD, R. M., REUTER, J., Die kirchlichen Kunstdenkmäler des Dekanates Grevenmacher, in Ons Hémecht 1935-36, 2, 101-107.

**La COSIMO émet avec 8 voix pour un avis favorable pour un classement en tant que monument national de la chapelle Saint Mathias de Folkendange (no cadastral 301/306). 1 membre s'exprime en faveur d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments nationaux.**

John Voncken, Christina Mayer, Christine Müller, Marc Schoellen, Mathias Fritsch, Matthias Paulke, Nico Steinmetz, Michel Pauly, Claude Schuman.

Luxembourg, le 15 janvier 2020